



Commune de
Val-de-Travers

Parution tous les quinze jours

Le Tour de France traverse le Vallon !

Avant d'arriver à Berne le lundi 18 juillet, les coureurs traverseront le Val-de-Travers... et les téléspectateurs aussi !

Troisième événement le plus médiatisé au monde (derrière les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football), le Tour de France offre une formidable vitrine aux régions qu'il traverse. Le Val-de-Travers a la chance de faire partie de celles-ci à l'occasion de la 103^e édition de « La Grande Boucle », partie le 2 juillet du Mont-Saint-Michel.

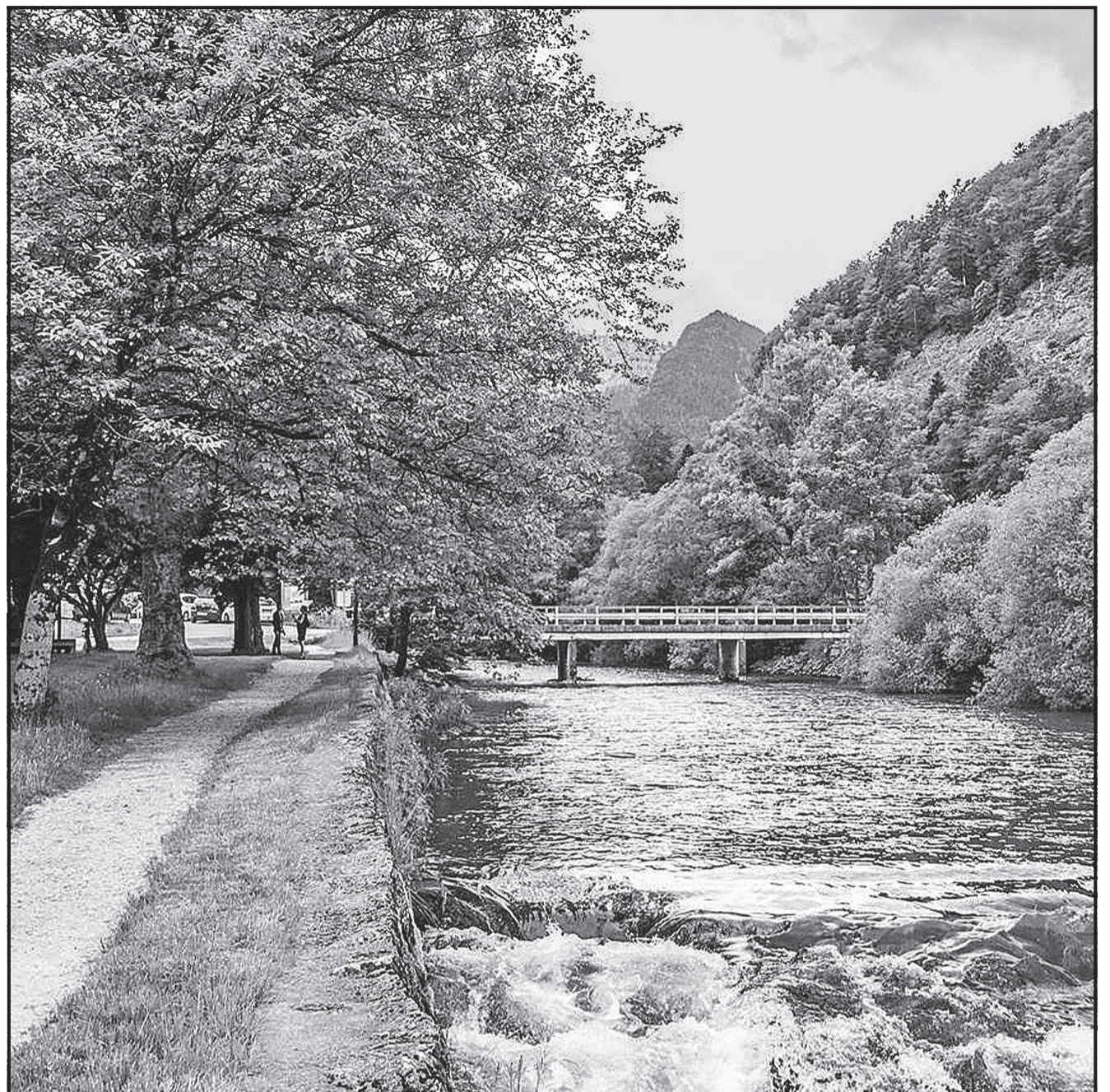
Reliant lundi 18 juillet Moirans-en-Montagne (Bourgogne-Franche-Comté) à Berne, la 16^e étape verra les coureurs entrer aux Verrières vers 15h20, pour s'engouffrer dans le tunnel de la Clusette une trentaine de minutes plus tard. S'il y a peu de chance pour que les cyclistes prennent le temps d'admirer le Vallon, il y en a davantage pour que les téléspectateurs bénéficient, ici comme ailleurs, de quelques belles prises de vue aériennes.

par temps de pluie !), plusieurs grandes bâches vantant Val-de-Travers jalonnent le parcours, à proximité de la « Pénétrante » ou dans des endroits offrant un joli coup d'œil aux téléspectateurs du monde entier. Environ 80 chaînes de télévision retransmettent le Tour de France dans quelque 190 pays, pour une audience cumulée de ... 3,5 milliards de téléspectateurs !

Tout en invitant les Vallonniers à embellir plus encore leur région à l'occasion de cet événement (fleurs, drapeaux, etc.), la Commune de Val-de-Travers se réjouit fortement de ce « coup de pub » qui, par ailleurs, se mérite : avec une région coupée en deux pendant plus de quatre heures entre le Nord et le Sud de la route cantonale, c'est un important dispositif logistique, sécuritaire et sanitaire qui devra être mis en place, nécessitant le concours de très nombreux collaborateurs.

Diffusé dans 190 pays

Dès lors, afin que la traversée de notre verte vallée soit aussi percutante que possible (même



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension paysagère (15/26)

© Stéphanie Wenker



Echo des autorités

La Fête nationale régionale à La Côte-aux-Fées

Cette année, la Fête nationale aura lieu le 31 juillet à La Côte-aux-Fées, aux abords du collège, avec le programme suivant :

17h30 - Ouverture des stands

19h30 - Partie officielle avec allocutions de :

- Mme Edith Matthey, représentante d'Hors Tribu et de la jeunesse du Val-de-Travers
- M. Laurent Piaget, président de commune de La Côte-aux-Fées

20h30 - Animation musicale par différents DJ's

22h30 - Feu d'artifice

De la soupe aux pois sera servie sous la grande tente et des transports seront proposés afin de rentrer en toute sécurité. Pour les horaires, nous vous invitons à consulter le site des organisateurs de la manifestation www.jeunessexpress.ch

Annonces

Foire de Couvet

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet qui se tiendra le vendredi 28 octobre 2016, sont priés de s'inscrire d'ici au 31 juillet 2016.

Renseignements et inscriptions :

Commune de Val-de-Travers - Sécurité de proximité
Grand-Rue 38 - 2108 Couvet - Tél. 032 886 43 40 - Fax 032 886 43 49
Securitepublique.vdt@ne.ch - www.val-de-travers.ch

Appel à soumission pour parcelles agricoles

La commune de Val-de-Travers dispose de 3 parcelles agricoles à affermer aux Bayards à compter du 1^{er} novembre 2016.

Art. 3137 du cadastre des Bayards - SAU : 283.50 ares - Fermage : 397 fr.

Art. 2444 du cadastre des Bayards - SAU : 314.40 ares - Fermage : 440 fr.

Art. 2620 du cadastre des Bayards - SAU : 25.00 ares - Fermage : 70 fr.

Les fermiers intéressés peuvent obtenir les formulaires et toutes les précisions utiles auprès de la direction de l'économie et des finances (032 886 43 60 ou FinancesEconomie.VDT@ne.ch). Seuls les fermiers domiciliés dans la commune et au bénéfice des paiements directs sont habilités à soumissionner. Délai de dépôt des soumissions : 22 août 2016.

Les deux premières parcelles étant situées dans une zone concernée par un plan de gestion intégrée et connaissant une qualité floristique importante, une attention particulière sera portée par le propriétaire aux soumissions s'inscrivant dans la continuité du mode d'exploitation actuel (sans fumure).

Les soumissionnaires dont le dossier est conforme seront convoqués pour une entrevue avec la commission d'attribution.

INFORMATIONS PRATIQUES

Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement, les mercredis et dimanches du 17 août au 30 octobre, à la salle de gym de St-Sulpice, de 17h30 à 18h30 et à domicile, toute l'année sur appel téléphonique et sur rendez-vous :



M^{me} Frédérique Clerc
T. 078 801 84 44

Horaires estivaux des services communaux RECTIFICATIF

Durant la période estivale, les services seront fermés comme suit :

Du 11 juillet au 5 août :

- Economie et Finances**
Collèges 2 - 2108 Couvet (032 886 43 60)

sera fermé les après-midi, y compris pour la réception téléphonique

- Guichet social régional**
Collèges 2 - 2108 Couvet (032 886 44 00)

sera fermé les après-midi, y compris pour la réception téléphonique

Du 4 juillet au 12 août :

- Sécurité publique**
Grand-Rue 38 - 2108 Couvet (032 886 43 40)

Le guichet de la sécurité publique sera ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h. Il sera fermé les après-midi et les vendredis. Dès le 15 août, reprise de l'horaire habituel.

EN BREF

Plantes indésirables

En collaboration avec le Service cantonal de la faune, de la forêt et de la nature, une matinée d'information sur les plantes néophytes (solidages, berces du Caucase, renouées du Japon...) sera organisée le samedi 20 août, de 9h30 à 11h30, à la carrière à Buttes. De plus amples informations dans l'édition du 11 août.

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles